



# MAIRES ET PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉS FRANCE DE

## Spécial 92<sup>e</sup> Congrès



Retrouvez  
tous les travaux du  
92<sup>e</sup> Congrès de l'AMF  
dès décembre 2009 dans  
*Maires de France*.  
Pour vous abonner, rendez-  
vous sur le stand de  
l'AMF, hall 3

Mercredi 18 novembre 2009 ■ n° 2

**OUVERTURE DES TRAVAUX** *Face à la crise et aux réformes territoriale et de la taxe professionnelle, les orateurs ont exprimé l'inquiétude des maires à laquelle le Premier ministre s'est efforcé de répondre.*

## Un congrès passionnant et passionné

Plus que jamais, les 7 450 congressistes qui ont fait le déplacement porte de Versailles dès mardi ont le sentiment d'être l'objet de toutes les attentions. Attentions des médias d'abord, qui sont venus écouter l'expression des maires sur les deux grands sujets d'actualité que sont la réforme territoriale et la réforme de la taxe professionnelle. Mais attention aussi du Parlement, qui débat ou va débattre de ces réformes. Attention enfin du gouvernement, dont plus de la moitié des ministres ont accompagné François Fillon.

Pour les maires et présidents d'intercommunalité, toutes ces attentions sont l'occasion d'exprimer des positions fortes sur les deux réformes en cours, et de manifester leur volonté d'obtenir des aménagements nécessaires. Ces réformes suscitent l'inquiétude, voire la colère, de bon nombre d'élus. L'affluence attendue (plus de 900 inscrits de plus qu'en 2008) témoigne de leur très forte mobilisation sur ces sujets.

C'est donc devant un auditorium bondé et parfois houleux que le Premier ministre s'est exprimé en clôture de la première journée du congrès. Il a annoncé d'importantes avancées faites par le gou-

vernement sur les deux réformes ainsi que sur la taxe carbone (voir page 3). Les deux débats de demain, consacrés à la réforme territoriale et à la fiscalité locale, permettront d'évaluer la portée et les limites de ces avancées.

Le président de la République n'ayant pas eu la possibilité de venir participer au congrès, il a souhaité rencontrer des représentants des maires au lendemain de sa clôture. Le bureau et le comité directeur de l'AMF ainsi que les membres des bureaux des associations nationales et départementales de maires sont donc conviés à l'Élysée ce vendredi. ■

### JACQUELINE GOURAULT

*vice-présidente de l'AMF, présidente de la commission intercommunalité*

Dressant comme tous les ans le bilan de l'intercommunalité, Jacqueline Gourault, présidente de la commission intercommunalité de l'AMF, a déclaré que l'exercice avait aujourd'hui « un éclairage particulier » avec le projet de loi sur la réforme territoriale. « La réforme n'est pas traitée dans le bon ordre. La suppression de la taxe professionnelle vient télescoper la réforme territoriale alors que la clarification des compétences ne fera pas l'objet de discussions avant fin 2010, voire 2011. On met la charrue avant les bœufs », a-t-elle déclaré sous les applaudissements. Elle a aussi rappelé les principes défendus par l'AMF comme la nécessaire souplesse pour rationaliser la carte intercommunale ou encore l'opposition de l'AMF au fait que le nombre et la répartition des élus communautaires soient fixés par la loi.

### Intervention

JACQUES PÉLISSARD

## « Pour des réformes justes et loyalement concertées »

Le président de l'AMF a remercié le Premier ministre François Fillon de sa présence, témoignant « de la volonté du gouvernement d'écouter les maires ». Il a commencé par souligner les avancées qui avaient marqué cette année en matière de

dialogue entre élus locaux et État, notamment dans le domaine « scolaire ou environnemental », et rappelé que les maires s'étaient « résolument inscrits » dans le plan de relance. Jacques Péliissard a toutefois accordé une large place aux « inquiétudes

et aux interrogations » des maires, et fait état de leur incompréhension quand, à la fois, « on leur demande de s'inscrire dans le plan de relance et on leur rogne les ailes en amputant leurs ressources ». En effet, en l'état actuel, le projet du gouvernement en matière de taxe professionnelle « se traduirait par des recettes beaucoup moins dynamiques que l'ancienne taxe ». Tout en soulignant la « nécessité » d'une réforme, Jacques Péliissard a appelé le gouvernement à « corriger par la péréquation les écarts de ressources entre les collectivités ».

Le président de l'AMF a également salué le « courage » du gouvernement pour s'être attaqué à la réforme « extrêmement complexe » de l'intercommunalité. Tout en soulignant que les élus n'avaient aujourd'hui « pas de vision globale de la future architecture territoriale proposée ».

### Une relation de partenariat

Il ne saurait être question, pour Jacques Péliissard, d'accepter que les communes passent sous la coupe de structures « suzeraines », pas plus que « l'État se substitue

à la libre volonté des élus pour redessiner la carte de l'intercommunalité ». Les communes doivent « demeurer des collectivités de plein exercice ».

Jacques Péliissard a souligné que l'AMF était « forte de son unité et de sa réactivité », et que les élus étaient « prêts aux réformes, dès lors qu'elles sont justes et loyalement concertées ». Il a donc appelé le gouvernement à mettre en place une « relation de partenariat », à créer « de façon pérenne une authentique démarche d'échanges et de concertation ».

## Intervention

ANDRÉ LAIGNEL

# « Les communes ne deviendront pas des sous-traitants de l'État »

André Laignel, secrétaire général de l'AMF, a choisi cette année de transformer son rapport d'activité en un réquisitoire contre les projets de réformes du gouvernement en matière de taxe professionnelle et d'intercommunalité – justifiant cette décision par le caractère « exceptionnellement grave » de la situation. Le secrétaire général a fustigé les méthodes du gouvernement, fondées « sur le dénigrement et l'opacité ». « Il ne se passe pas de semaine sans que les élus soient mis en cause, et transformés en boucs-émissaires de la crise. » Il a jugé « insupportable » que des voix s'élèvent au gouvernement pour juger les collectivités trop nombreuses ou trop dépendantes, voire soient rendues coupables des déficits – alors que la loi les

oblige à présenter un budget équilibré. André Laignel s'est dit particulièrement choqué par le fait que les élus soient jugés « trop nombreux », alors que ces « 500 000 élus locaux sont autant d'hommes et de femmes qui se dévouent pour leurs concitoyens » et représentent « la véritable identité nationale ». Sur la réforme des collectivités, le secrétaire général de l'AMF a notamment dénoncé le projet de création de métropoles, qui priveraient les maires d'à peu près toutes leurs compétences et qui ne leur laisserait « que leur écharpe ». Il a appelé les maires à refuser « la vassalisation » et « la machine à broyer les élus ».

André Laignel a également dénoncé une réforme de la taxe professionnelle « profondément injuste », qui conduirait à

« l'étranglement financier » des communes. Il a prédit que « 20 à 25 000 communes vont voir, l'an prochain, leurs ressources baisser ». Appelant à « l'unité de l'AMF », il a appelé l'association à ne pas « sous-estimer sa puissance collective », à se comporter « non en syndicat des élus mais en syndicat des citoyens », et à « faire entendre sa voix jusqu'à l'Élysée » pour refuser que les communes soient transformées « en sous-traitants de l'État ». ■

## Rapport financier

Le nouveau trésorier de l'AMF, Jean Launay, après avoir rendu hommage à son prédécesseur Michel Charasse, a présenté les comptes de l'association. Celle-ci présente un bilan excédentaire – les charges de l'association ayant diminué de 12 % par rapport à l'année précédente, qui avait dû supporter des frais supplémentaires dus à l'organisation du centenaire.

La bonne santé financière de l'AMF lui permet de faire face à des dépenses exceptionnelles et « d'engager des actions pour répondre aux besoins de ses adhérents », comme la diffusion, pendant l'année 2008, de 50 000 exemplaires du *Guide du maire*.

Le trésorier a rappelé que l'association était en train de moderniser son siège, pour une somme de 6,2 millions d'euros, entièrement autofinancée.

L'augmentation des cotisations pour 2010 a été limitée au taux moyen de 0,25 %.

Les comptes de l'AMF ont été approuvés par le commissaire au compte, et les deux rapports financiers ont été adoptés par l'assemblée générale à l'unanimité.

## BERTRAND DELANOË

maire de Paris

« Nous sommes ici pour chercher des réponses communes sur des sujets assez graves », a indiqué Bertrand Delanoë, maire de Paris. « Nous ne sommes pas des élus fainéants, nous agissons pour la cohésion dans la société française ! », a-t-il poursuivi sous les applaudissements. Et de s'interroger : « Pourquoi la brutalité ? L'arrogance ? Les réformes ne réussiront que si l'on nous écoute (...) Le temps mal géré est l'ennemi d'une réforme ».

Il a souligné que les élus étaient « favorables aux réformes », à condition qu'« elles ne pénalisent pas l'investissement productif ». Il s'est dit inquiet du « manque de visibilité » induit par les diverses réformes en cours au moment de la pleine préparation du budget 2010. « Nous devons bâtir des réponses solidaires pour montrer que nous sommes les meilleurs soldats de la démocratie française », a-t-il conclu.

Intervention

FRANÇOIS FILLON

## Le Premier ministre réussit son Grand oral

Il aura fallu un certain courage au Premier ministre pour venir prendre la parole devant un auditorium archicomble, le débat étant retransmis sur écran géant dans trois salles supplémentaires. La moitié du gouvernement, présent à la tribune, était venu soutenir le Premier ministre. Accueilli par des huées auxquelles se mêlaient des applaudissements, François Fillon a désamorcé la contestation en

répondant sur plusieurs points aux demandes formulées par l'AMF. Le versement anticipé du FCTVA sera assoupli pour permettre à plus de communes d'en bénéficier, et le dispositif sera reconduit en 2010.

La proposition de l'AMF de renforcer le pouvoir des CDCI a été prise en compte. Accédant à une autre demande de l'AMF, François Fillon a indiqué que « la taxe car-

bone ne doit pas être un impôt nouveau mais un outil de redistribution pour améliorer l'efficacité énergétique ». Un fonds sera donc créé, « dont le montant correspondra à la taxe carbone versée par les collectivités ; il contribuera exclusivement à financer leurs investissements en économie d'énergie ». La proposition d'une « nouvelle charte des services publics en milieu rural » déclenche une bronca, mais le Premier ministre enchaîne aussitôt sur la suppression de la taxe professionnelle : « Pour alléger les charges des entreprises et restaurer leur compétitivité, nous n'avons pas le choix », s'est-il exclamé. François Fillon a conclu que « la violence de la crise économique et l'exacerbation de la concurrence internationale justifient la mise en œuvre immédiate » de cette réforme. ■

ATELIER GRAND PARIS

Les élus franciliens ont demandé que le projet sur le Grand Paris dépasse le seul thème des transports.

## Pas de développement sans les habitants

C'était une première dans le cadre du Congrès, comme l'ont rappelé conjointement hier les présidents de l'AMF, Jacques Péliissard, et de l'Amif, Claude Pernès. Et pour ce premier débat consacré au Grand Paris, tous les acteurs régionaux, ville de Paris, conseil régional, syndicat Paris métropole ou associations de maires ont pu faire part de leurs interrogations, réserves, voire oppositions sur le projet de loi défendu par le secrétaire d'État chargé du Développement de la région capitale, Christian Blanc. Les critiques des élus ont beaucoup porté sur le contenu même du texte, ces derniers reprochant au projet gouvernemental de ne porter que sur les transports et de laisser de côté des « sujets lourds » comme le logement ou le développement économique. Une « captation » à leurs yeux du thème du Grand Paris. Par ailleurs, si les élus sont d'accord pour que la région capitale occupe toute sa place dans la compétition mondiale, ils ont averti hier que le réseau de transports projeté devrait à

la fois améliorer l'attractivité et la qualité de vie au quotidien des Franciliens. Une demande soutenue notamment par Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris, et Marie-Pierre de la Gontrie, première vice-présidente de la région. « On voudrait tous que la métropole développe un dynamisme capable d'entraîner tout le pays. Oui à la ville monde mais une ville à vivre car y vivent à l'intérieur de vrais gens », a ainsi déclaré la représentante de la région.

Les élus franciliens ont aussi répété leur refus d'accepter que l'État reprenne totalement la main sur la maîtrise du foncier autour des futures gares et demandé, comme le président de Paris Métropole, Jean-Yves le Bouillonc, que l'on « n'altère pas les acquis de la décentralisation en Ile-de-France ». Satisfait, Claude Pernès a conclu les débats en se félicitant que l'Île-de-France ait trouvé sa place dans le 92<sup>e</sup> Congrès. ■

CHRISTIAN BLANC

secrétaire d'État chargé du Développement de la région capitale

Présent pendant tout le débat, Christian Blanc a tenu à rappeler les objectifs de son projet de loi qui « porte sur un réseau de transports structurant mais pas uniquement ». Le projet gouvernemental est « conçu pour le développement économique mais aussi pour la cohésion sociale », a poursuivi le secrétaire d'État chargé du Développement de la région capitale, rappelant que le futur métro automatique desservirait le Nord Est de la région

et notamment les villes de Clichy Montfermeil et de Sevran. « Ce projet prévoit des gares d'interconnexion. Cela devrait sonner aux oreilles des maires de grande couronne », a-t-il poursuivi avant de « s'inscrire en faux » contre l'idée d'un « retour d'autoritarisme de la part de l'État ». Et de déclarer : « Ce sont les communes qui vont décider du périmètre sur lequel s'exerceront les contrats de développement territoriaux autour des gares. »

## LE MAIRE FACE A LA CRISE

*Les maires s'interrogent sur les modalités de nouvelles politiques publiques à conduire pour éviter que les mêmes causes provoquent les mêmes effets dans quelques années.*

## Colmater ou reconstruire ?

**D**éveloppement économique, emploi, action sociale : les trois séquences de ce premier débat dans le grand auditorium consacré à un sujet éminemment d'actualité - les répercussions de la crise en termes d'emplois et de précarité - ont démontré que les maires, tout en ayant à disposition des « boîtes à outils » pour en gérer les conséquences, s'interrogent aussi sur les moyens de construire – ou reconstruire – plus durablement un système moins perméable aux crises économiques pour éviter aux populations et aux territoires d'en payer le prix fort...

L'intervention en préambule de l'économiste Gunther Capelle-Blancard a, il est vrai, dressé un tableau suffisamment sombre : « *Les conditions sous jacentes à la crise sont toujours présentes* », qu'il s'agisse « *des déséquilibres mondiaux (liquidités abondantes, notamment dans les pays en voie de développement mais épargne forte)* » ou « *des pratiques financières à haut risque* » (séduisantes il y a quelques années notamment

pour favoriser aux États-Unis l'accession à la propriété).

En introduction, Jacques Péliissard avait invité les maires à s'« exprimer ». Une opportunité saisie timidement mais assurément au gré de l'avancée du débat. Sans polémiques ni diatribes, que ce soient les nombreux intervenants ou les congressistes, chacun a insisté sur la nécessité de peser, en amont, les conséquences de choix politiques (ex. recrutement d'emploi aidé) pour éviter de simplement « colmater » la crise. Même si ce rôle « *d'amortisseur* » les élus le revendiquent, parce qu'« *au plus proche des habitants* » mais également « *sous la pression* » de ces habitants. L'accent a ainsi été mis sur la prévention le plus en amont possible ; par exemple pour éviter que des jeunes quittent l'école sans qualification ni diplôme. Les trois membres du gouvernement présents ont, tour à tour, tenu à les remercier et les inciter à toujours faire plus. Sans s'y dérober, les maires ont toutefois fait part de leur désarroi ou pointé les contradictions de ces messages au regard des moyens humains ou des conditions bud-

## PATRICK DEVEDJIAN

ministre chargé du Plan de relance

Synthétique, le ministre du Plan de relance a adressé un satisfecit aux maires s'agissant de leur rôle dans le plan de relance. Ce dernier se soldant par un montant global d'investissements fin 2009 de 54 milliards d'euros. Avec un investissement supplémentaire des collectivités évalué par le ministre à 19 milliards, comparé aux exercices précédents.

« *Les collectivités ont eu une attitude très civique* », reprenait Patrick Devedjian, qui dès lors se déclarait « *favorable à ce que soient pris en considération les ordres de services signés avant le 13 décembre 2009* » même « *si leur mandat pourra intervenir courant 2010* ». « *Notre vrai défi est que l'action de relance, essentiellement portée jusque là par le public, entraîne l'investissement privé pour amorcer le processus de reprise. Ce qui n'est pas encore le cas* », a-t-il conclu.

gétaires qui rendront ou non possible cette implication des communes à l'avenir... Or, comme l'indiquait l'économiste, « *L'endettement public était inévitable, mais le niveau actuel de la dette ne sera pas soutenable à terme* ». Qu'il s'agisse de l'impact économique ou social de la crise, les témoignages de maires ont mis en évidence des initiatives, plus ou moins expérimentales, pour en minorer les effets et tenter d'amorcer la reconversion de territoires touchés de plein fouet comme Montluçon il y a quelques années ou Villemur-sur-Tarn aujourd'hui. Mais personne ne s'est hasardé à parler de recette miracle. ■

## LAURENT WAUQUIEZ

secrétaire d'État chargé de l'Emploi

Si l'État entend garder la main sur les politiques de l'emploi, comme l'a discrètement souligné Laurent Wauquiez, l'État ne peut le faire sans les collectivités locales a-t-il reconnu, à l'exemple de la relance des emplois aidés, laborieuse à ses débuts mais qui devrait atteindre ses objectifs, a assuré le secrétaire d'État à l'Emploi. Présentant « la boîte à outils » à disposition des maires pour développer l'emploi local, Laurent Wauquiez les a appelés à intervenir sur plusieurs points : par la promotion de dispositifs nationaux (citant en exemple l'activité (ou chômage) partiel, « *à mobiliser avant d'en arriver à l'extrême du plan social* » ou le dispositif « 0 charges » pour les PME de moins de 10 salariés), ou plus directement en recrutant des contrats aidés, en généralisant les clauses d'insertion dans les marchés publics.

## MARTIN HIRSCH

Haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté

Interpellé sur l'application décalée du revenu de solidarité active (RSA) outre-mer, le Haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté a donné rendez-vous au printemps 2010 pour décider des suites du revenu supplémentaire transitoire de solidarité active (RTSA).

Martin Hirsch a surtout tenu à souligner le pouvoir d'initiatives des communes sur le champ so-

cial ; rappelant au passage que la création du RSA chapeau (complément de revenu) devait bénéficier à 400 000 travailleurs modestes, « *y compris vos propres agents communaux à temps partiel* ». Il a donné mission à deux élus locaux pour recenser ces initiatives et dégager les pistes permettant de mieux les diffuser et qu'elles inspirent davantage les politiques publiques.

N° SPÉCIAL 92<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA LETTRE DES MAIRES DE FRANCE

41, quai d'Orsay, 75343 Paris cedex 07 - Tél. 01 44 18 14 14. Fax 01 44 18 14 16.

Directeur de la publication : Nicolas Basselier - Rédacteur en chef : Antoine Blouet - Éditeur : Carine Collard - Rédaction : Maires de France et départements AMF - Mise en page : Maires de France.